

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 10.05.2010 L'an deux mille dix
Le dix sept Mai à dix-neuf heures
Date d'affichage 18.05.2010 Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian TROADEC, Maire.

Etaients présents :
Tous les conseillers en exercice à l'exception de :
Y. MANACH qui a donné procuration à C. TROADEC
J.M. ANTOINE qui a donné procuration à J.Y. LE PENNEC
S. BRABAN qui a donné procuration à R. L'HOPITAL
N. RAVALEC qui a donné procuration à M. LE BOULC'H

Nombre de conseillers En exercice : 29
Présents : 25
Votants : 29

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Antoinette QUILLEROU a été élue Secrétaire.

**22 - ACCUEIL DES TOUT PETITS – MOTION DE SOUTIEN A LA « CRECHE GALIPETTE »
ET DE REFUS DU PROJET DE DECRET GOUVERNEMENTAL**

Un projet de décret modifiant l'accueil des tous petits dans les crèches va être publié très prochainement par le gouvernement.

Ce texte représente une dégradation des dispositifs existants en prévoyant notamment une augmentation du nombre d'enfants par encadrant et un abaissement de la qualification des personnels.

Le personnel de la « Crèche Galipette », comme dans de nombreuses autres structures, s'est mobilisé à plusieurs reprises contre cette réforme. Elle représente une attaque contre les lieux d'accueils de la petite enfance en particulier et contre les services publics en général.

Sur notre Territoire, la qualité de l'accueil au sein de la « Crèche Galipette » représente un service appréciable pour les familles et participe à la dynamique d'installation de jeunes couples constatée par les bons chiffres du recensement de la population.

C'est pourquoi, il est proposé à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de bien vouloir apporter son soutien à la « Crèche Galipette » et de refuser le projet de décret gouvernemental modifiant l'accueil des tous petits dans les crèches.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme.

A CARHAIX-PLOUGUER, le 18 Mai 2010.

Le Maire,

Christian TROADEC.

